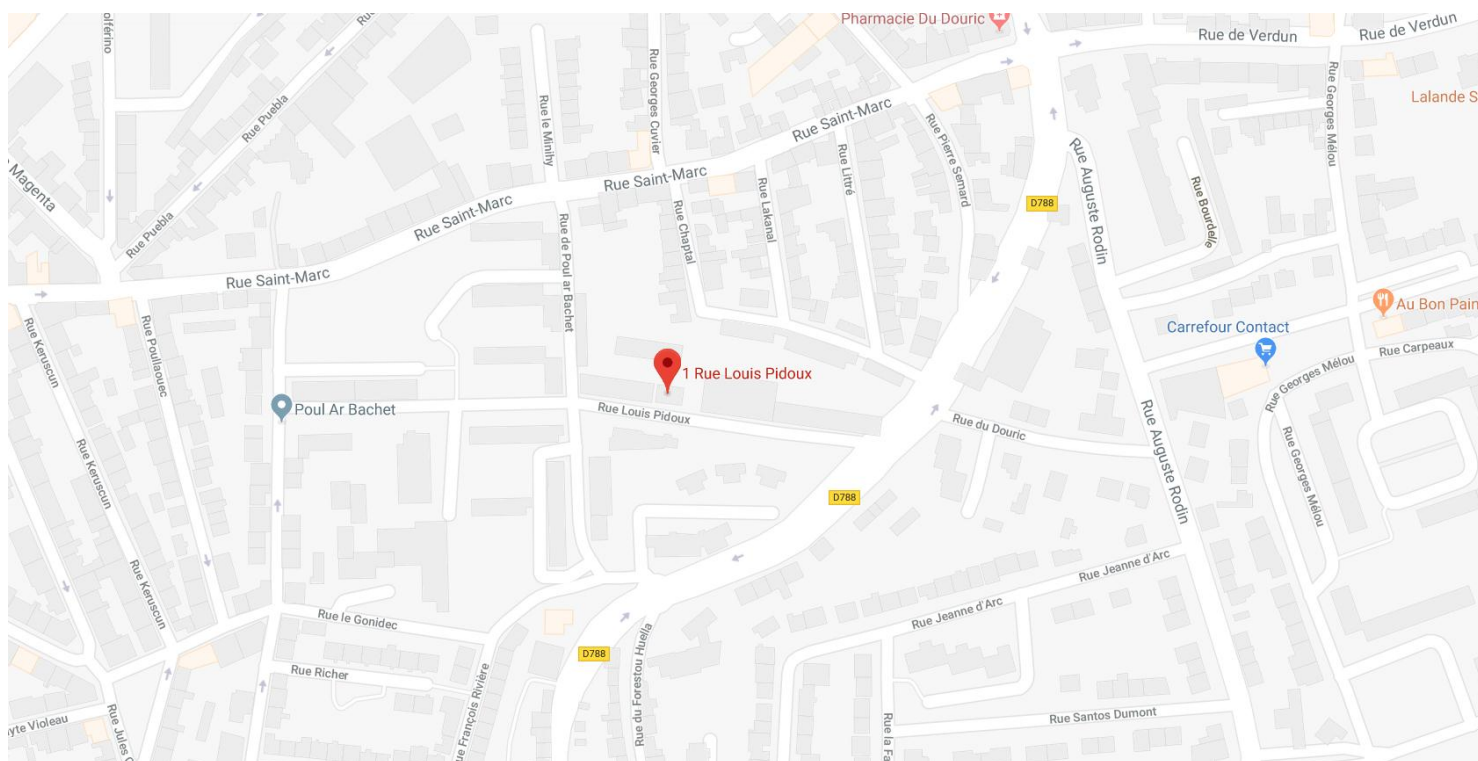


## HORAIRES D'ACCUEIL

**Du Lundi au Jeudi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30**  
**Le vendredi de 9h00 à 12h00 (Secrétariat)**



**1 rue Louis Pidoux – 29200 Brest**  
**Bâtiment H**  
**02.98.43.05.00**  
**feuvert.mobilite@donbosco.asso.fr**  
**<http://www.donbosco.asso.fr/insertion>**

*Bus N°3 - Arrêt : Poul Ar Bachet*  
*Bus N° 5 - Arrêt Lyautey ou Rodin*  
*TRAM - Arrêt Strasbourg*

## PARCOURS FORMATION À FEU VERT MOBILITÉ

ETAPES	MONITEURS AUTO-ECOLE	SECRETARIAT	CONSEILLÈRE INSERTION PROFESSIONNELLE
1. EXAMEN PRESCRIPTION	CONSULTATION DES PRESCRIPTIONS EN EQUIPE	CONSULTATION DES PRESCRIPTIONS EN EQUIPE	CONSULTATION DES PRESCRIPTIONS EN EQUIPE ENVOI DES CONVOCATIONS A L'ENTRETIEN D'ACCUEIL
2. ENTRETIEN D'ACCUEIL			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des documents administratifs</li> <li>- Vérification projet</li> <li>- Vérification de l'éligibilité</li> <li>- Informations sur le déroulement de la formation</li> <li>- Convocation à l'évaluation individuelle</li> </ul>
3. EVALUATION (3 heures)	Générale Code Conduite		
4. BILAN DES ÉVALUATIONS → <u>PRÉCONISATION</u> :	Quel type de permis est envisagé, retours au prescripteur, nombre d'heures de formation conduite		
1. FEU VERT 2. AUTO ECOLE TRADITIONNELLE 3. RETOUR AU PRESCRIPTEUR AVEC DIAGNOSTIQUE MOBILITÉ 4. AUTRE			
5. ENTRETIEN ENTRÉE EN FORMATION (FACULTATIF)			VERIFICATION PLAN FINANCEMENT / MOTIVATION / FREINS PÉRIPHÉRIQUES
6. INSCRIPTION À FEU VERT MOBILITÉ		Demande de Cerfa 02, procédure de dématérialisation	
7. Formation	<u>COURS DE CODE</u> : MARDI 10h-12h et VENDREDI 14h30-16h30  <u>TESTS CODE</u> : Du lundi au vendredi 16H30 à 17H30  <u>LEÇONS DE CONDUITE</u>		ENTRETIEN DE SUIVI MINIMUM TOUS LES TROIS MOIS AVEC LA CONSEILLÈRE INSERTION

### 1) Entretien d'accueil

Après examen des prescriptions en équipe, la CIP contacte les futurs élèves pour programmer un entretien d'accueil individuel.

Au cours de cet entretien, fournir 35 euros (en vue de l'évaluation), photocopie pièce d'identité recto verso, et justificatifs validant l'éligibilité de l'élève.

Est présenté le fonctionnement de Feu vert Mobilité. La CIP examine les freins périphériques (santé, financement, motivation, projet professionnel, régularité).

L'aspect financier est exposé (Un échéancier est établi lorsque commence la formation au code, l'élève débute le versement des échéances mensuellement afin d'étaler le reste à charge de la totalité du devis).

### 2) Evaluation

Suite à l'entretien d'accueil individuel, une évaluation de trois heures est programmée avec un moniteur auto-école :

- 1 heure pour évaluer les prérequis (lecture, compréhension, mémoire etc...)
- 1 heure pour évaluer le nombre d'heures de formation conduite
- 1 heure pour évaluer les connaissances du code de la route

Bilan de l'évaluation adressé au futur élève et au prescripteur.

### 3) Entretien d'entrée en formation (facultatif)

Vérification du plan financement/motivation/freins périphériques ou/et réexpliquer des points incompris.

### 4) Inscription

Versement de 290 Euros pour les frais d'adhésion et le forfait code, création ou réactivation d'un compte ANTS.

## **Liste des pièces justificatives nécessaires à l'inscription au permis B**

*Procédure dématérialisée ANTS – Agence National des Titres Sécurisés*

(Depuis le 1<sup>er</sup> Novembre 2017)

- Pièce d'identité de l'élève recto-verso
- Photos signature numérique \*
- ASSR1 et 2 ou ASR
- Attestation de participation à la JDC (Journée De Citoyenneté) pour les 18-25 ans révolus)
- Attestation de recensement pour les 16-18 ans
- Justificatif de domicile de mois de 6 mois (loyer, EDF, téléphone...)
- Si élève hébergé :
  - Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 6 mois (loyer, EDF, téléphone...)
  - Pièce d'identité recto-verso de l'hébergeant
  - Attestation manuscrite attestant l'hébergement de l'élève signée des 2 parties
- 5 timbres au tarif en vigueur pour lettre de 20g
- Dossier ancienne auto-école

**Sans tous ces éléments, nous ne pouvons pas procéder à la demande de permis de conduire via le site ANTS.**

\*



### **5) Formation**



## DIRECTION MOBILITE

**FEU VERT MOBILITE**  
1 rue Louis Pidoux – 29200 BREST  
Tél. : 02.98.43.05.00  
feuvert.mobilite@donbosco.asso.fr



Agrément n° I 020 29 000 10  
Déclaration d'activité n° 53290268329

Les cours de code se déroulent le mardi de 10h à 12h00 et le vendredi de 14h30 à 16h30

Les tests code tous les jours de 16h30 à 17h30.

Cours de code individuels si nécessaire

La conduite débute lorsque le code est obtenu



*Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national  
« Emploi et Inclusion » 2014-2020*